



GRETA MIDI PYRENEES CENTRE
*Département Métiers des
Laboratoires*
150 route de Launaguet
B.P. 62159
31021 TOULOUSE Cedex 2
Tél. : 05.61.47.79.09
bio31@ac-toulouse.fr

Préparation au BTSA Analyses Agricoles, Biologiques et Biotechnologiques

Durée

1200 heures en centre

Dates de début :

Septembre 2016 – juin
2018

Lieu

CFPPA d'Auzeville
BP 72647
31326 Castanet Tolosan
CEDEX

Public visé

Salariés, salariés en
reconversion, salariés en
contrat de
professionnalisation,
demandeurs d'emplois,
individuels

Effectif :

8 à 15 stagiaires

Pré-requis

Niveau IV, mobilité,
rigueur, projet
professionnel validé

Validation

Diplôme de niveau III
Ministère de l'agriculture

Contact

05 61 47 79 09
bio31@ac-toulouse.fr

Objectifs

Cette formation conduit aux emplois de technicien supérieur de laboratoire qui peut exercer son activité dans des branches professionnelles variées:

- L'industrie alimentaire
- L'industrie chimique : chimie de base, chimie fine, parachimie...
- L'environnement : gestion de l'eau, gestion des déchets...
- L'industrie pharmaceutique
- L'industrie cosmétique
- Le domaine médical : diplôme faisant partie de la liste des diplômes de l'ARS pour s'inscrire sur ADELI

Les types d'activités ciblés sont:

- Les laboratoires de Recherche et Développement
- Les laboratoires d'Analyse et Contrôle
- Les établissements prestataires de service en Essai et Analyse

Compétences attendues

Aptitudes à s'adapter à l'évolution des techniques d'analyse et de la réglementation

Aptitudes à s'adapter à de nouveaux appareillages

Compétences en informatique

Connaissances des nouvelles techniques d'analyse

Implication dans le domaine de l'hygiène, de la sécurité, de la traçabilité, de la qualité, de la métrologie et de la maintenance

Aptitudes à communiquer correctement à l'écrit et à l'oral

Capacité à travailler en équipe

Maîtrise d'une langue vivante étrangère : l'anglais

Contenu et Modalités de validation

La formation d'une durée de 2 ans comprend 1200 heures d'enseignement en centre et 12 semaines de stage en entreprise minimum. Une large place est réservée aux enseignements appliqués ainsi qu'aux travaux pratiques et dirigés.

L'examen se déroule sous forme d'unités capitalisables à valider tout au long de la formation.

Unités capitalisables générales - UGC

UGC 1 : Communiquer dans son environnement professionnel

UGC 2 : Communiquer dans une langue étrangère en mobilisant ses savoirs langagiers et culturels

UGC 3 : Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données.

Unités capitalisables professionnelles - UCP

UCP 1 : Organiser le fonctionnement du laboratoire en tenant compte des contraintes normatives, qualitatives, économiques et environnementales.

UCP 2 : Concevoir un plan de contrôle dans le cadre d'une situation professionnelle.

UCP 3 : Raisonner le choix et la mise en place d'un système analytique.

UCP 4 : Optimiser l'utilisation des matériels d'analyse et l'organisation des postes de travail.

UCP 5 : Réaliser les analyses en autonomie dans le respect de la réglementation et des règles d'hygiène, de santé et de sécurité.

UCP 6 : Participer à la mise en œuvre de procédés biotechnologiques dans le respect de la réglementation et des règles d'hygiène et de sécurité.

UCP 7 : Participer à un travail de recherche ou d'expérimentation.

Unités capitalisables d'adaptation régionale ou à l'emploi – UCARE

Organisation pédagogique

⇒ **Positionnement** / Restitution en amont de la formation

⇒ Alternance d'apports théoriques et de situations pratiques, études de cas, travaux dirigés...

⇒ **Intervenant(s)** : formateurs spécialistes dans leurs disciplines ayant une expérience significative dans l'hétérogénéité des publics adultes

Financement

Nous consulter pour les modalités de financement et de paiement

Codes CPF : COPANEF 144374 – CPNE de l'agriculture 621 - CPNE des industries chimiques 1430 - CPNE des entreprises de services d'eau et d'assainissement 150513 - CPNE des industries et des commerces en gros des vins, cidres, spiritueux, sirops, jus de fruits et boissons diverses 13613 - CPNE du secteur alimentaire 129327

Nous ouvrons une session de formation tous les 2 ans

2014

Taux de réussite : 85%

Taux insertion : 100%

Evolution

Quelque soit le secteur, on observe une augmentation de la pression réglementaire en terme d'exigences sur la sécurité des produits et la fiabilité des résultats.

Emploi salarié par grand secteur d'activité des entreprises en Région LRMP
(entreprises non agricoles hors adm. Publiques) - 2012

19,6% activités scientifiques et techniques ; services adm. et de soutien

10,9% fabrication d'autres produits industriels

7,7% adm. Publique, enseignement, santé humaine et action sociale

3,7% Fabrication des denrées alimentaires, de boissons et de produit à base de tabac

2,7% Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution

Aides à l'embauche pour les PME < 250 salariés en 2015

À partir du 18/01 jusqu'au 31/12/2016

Qui embauchent

CDI, CDD ≥ 6 mois, CDD → CDI, contrat de professionnalisation ≥ 6 mois

Prime trimestrielle de 500 euros durant les 2 premières années du contrat. Valable pour un salaire ≤ 1,3 SMIC. Prime cumulable avec l'ensemble des autres dispositifs existants : réduction générale bas salaire + Pacte de responsabilité et de solidarité + CICE

Contact

05 61 47 79 09

bio31@ac-toulouse.fr